



Conseil national
de l'information statistique

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Commission « Emploi, qualification et revenus du travail »

Réunion du mercredi 25 mars 2015

Projets d'enquêtes pour avis d'opportunité

Enquête 2016 de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif - Génération 2013 [2](#)

Enquête CVTS-5 Formation Professionnelle Continue dans les Entreprises [12](#)

Enquête 2016 de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif Génération 2013

1. Intitulé de l'enquête

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif.
Génération 2013.

2. Service producteur

Centre d'Etudes et de REcherches sur les Qualifications (Céreq)
Département des Entrées et Evolutions dans la Vie Active (Deeva)

3. Service réalisant la collecte

La réalisation des enquêtes sera confiée à un sous-traitant choisi selon la procédure officielle des marchés publics. Conformément au cahier des charges et des clauses techniques rédigé par le Céreq, il sera chargé de concevoir le développement informatique du questionnaire et d'effectuer la passation des questionnaires par téléphone.

4. Historique de l'enquête

Cette nouvelle enquête Génération porte sur les individus ayant quitté pour la première fois le système de formation initiale en 2013. Cette enquête s'inscrit dans un dispositif historiquement ancré au Céreq.

En effet, le dispositif « Génération » a été mis en place à la fin des années quatre-vingt-dix. Six « Générations » de sortants du système éducatif ont été interrogées jusqu'à présent : les Générations 1992, 1998, 2001, 2004, 2007 et 2010.

Une cohorte de sortants sur deux fait l'objet de ré-interrogations : la « Génération 1998 » a été enquêtée quatre fois (trois ans, cinq ans, sept ans et dix ans après la sortie du système éducatif) ; la « Génération 2004 » a été enquêtée trois fois (trois ans, cinq ans et sept ans après la sortie du système éducatif). La Génération 2010 a été interrogée pour la première fois en 2013 et sera réinterrogée en 2015, puis en 2017.

La Génération 2013 sera interrogée en 2016 et ne fera pas l'objet de ré-interrogations (comme les Générations 2001 et 2007).

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Cf. annexe 1.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

A la fin des années quatre-vingt-dix, le Céreq a mis en place un dispositif d'enquêtes original qui permet d'étudier l'accès à l'emploi et les premières mobilités professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. Tous les trois ans, une nouvelle enquête est réalisée auprès de jeunes qui ont en commun d'être sortis du système éducatif la même année, quel que soit le niveau de formation atteint.

L'objectif principal du dispositif est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards sur l'insertion professionnelle des jeunes trois ans après la sortie du système éducatif, par grands niveaux de formation et diplôme, et par grands domaines de formation. Le dispositif permet également de d'obtenir des indicateurs de cadrage sur l'insertion au niveau régional. Ces enquêtes doivent par ailleurs permettre d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou la formation en début de vie active.

Cette enquête concernera la Génération de sortants du système éducatif de l'année scolaire 2012/2013. Elle permettra de produire des analyses de l'insertion professionnelle des jeunes sortis en 2013 sur leurs trois premières années de vie active et de comparer les caractéristiques de leur insertion à celles des

Génération précédente comparables : enquête en 2001 auprès de la Génération 1998, enquête en 2004 auprès de la Génération 2001, enquête en 2007 auprès de la Génération 2004, enquête en 2010 auprès de la Génération 2007, enquête en 2013 auprès de la Génération 2010. La continuité du dispositif assure des comparaisons sur une quinzaine d'années de l'insertion professionnelle des jeunes.

En décrivant la situation professionnelle des jeunes mois par mois depuis la sortie de formation initiale en 2013 jusqu'à la date de l'enquête au printemps 2016, l'enquête permet une description des trajectoires en termes d'emploi, de chômage, de reprise d'études, de formation ou d'autres situations d'inactivité. Ces parcours des jeunes au cours de leurs trois premières années de vie active sont analysés en tenant compte de leur parcours scolaire, du(des) diplôme(s) obtenu(s) ainsi que de leurs caractéristiques sociodémographiques.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

- *Origine de la demande*

Les deux ministères de tutelle du Céreq :

- o Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- o Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.

- *Utilisateurs potentiels :*

Les utilisateurs sont divers : les deux ministères de tutelles, les ministères demandeurs d'extensions (Sport, Santé, Fonction publique, Écologie, ...), les acteurs publics de l'orientation et de l'insertion des jeunes, les acteurs de la formation professionnelle, les observatoires de branches, les Régions, les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation, les chercheurs, le grand public (via les médias).

Cette enquête permettra aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales sur les jeunes issus de certains niveaux de formation (exemple : sur les sortants de baccalauréat professionnel), de certaines spécialités de formation, de certains établissements de formation (Universités, écoles de la fonction publique) ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. L'échantillon sera élargi en conséquence, comme cela a été fait pour chacune des enquêtes Génération depuis 1998, afin d'obtenir une meilleure précision sur les indicateurs standards mais sans poursuivre l'objectif de représentativité par Université ou école. Les partenaires du Céreq (Ministères, Régions, branches professionnelles...) à l'origine des demandes d'extensions seront aussi utilisateurs des données et des résultats de cette enquête. Les fichiers individuels d'exploitation qui leur seront transmis selon une procédure informatique sécurisée ne permettront pas l'identification des personnes enquêtées. Les demandeurs d'extensions régionales recevront le fichier de l'ensemble du champ de l'enquête conditionnellement à leur engagement de ne pas produire de résultats comparatifs entre régions (sauf accord spécifique entre les régions concernées).

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles

Les principales sources statistiques extérieures au Céreq qui appréhendent les entrées dans la vie active des jeunes sont l'enquête emploi de l'INSEE, les enquêtes IVA (Insertion dans la Vie Active) et IPA (Insertion Professionnelle des Apprentis) de la DEPP, le panel EVA (Entrées dans la Vie Active) conduit par l'INSEE et l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université (Master, Licence professionnelle ou DUT) que le SIES (SSM du ministère de l'enseignement supérieur) a mis en place.

Au niveau européen, les sources d'information proviennent des enquêtes Labour Force Survey qui sont une harmonisation des enquêtes nationales sur l'emploi (Enquête Emploi pour ce qui concerne la France).

Les apports des enquêtes Génération résident dans une large couverture du champ des sortants (diplômés ou non) de formation initiale et dans une taille d'échantillon suffisante pour permettre des analyses fines par diplôme et spécialité. Contrairement à d'autres enquêtes d'insertion qui visent des publics segmentés, le dispositif Génération propose un questionnement, une méthodologie et un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient leur parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation. Par rapport aux enquêtes basées sur une notion de « classe d'âge », le dispositif Génération est fondé sur une notion de « promotion » (sortie du système éducatif une année

donnée). Cela permet notamment d'effectuer une comparaison de l'insertion des jeunes selon leur niveau d'étude à conjoncture « constante » puisqu'ils entrent sur le marché du travail quasiment au même moment. Le caractère historique des enquêtes Génération permet d'effectuer des comparaisons temporelles et ainsi d'appréhender l'influence sur l'insertion professionnelle des cycles conjoncturels, des politiques publiques sur la formation et l'emploi et des évolutions économiques et sociétales.

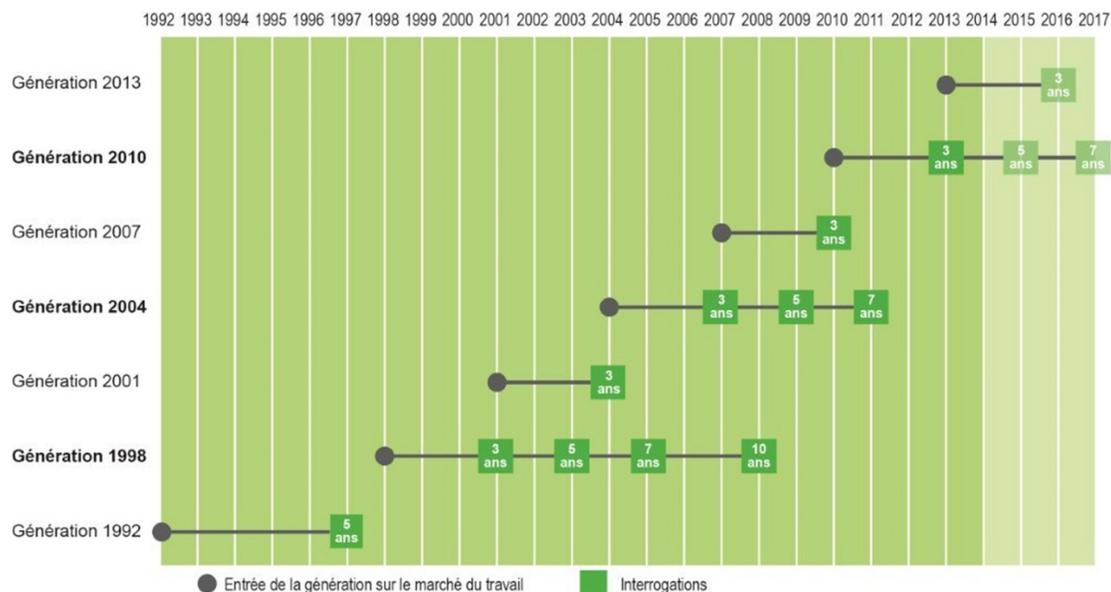
9. Insertion dans un système d'information

Cette enquête s'inscrit dans le dispositif des enquêtes Génération du Céreq, dans lequel les enquêtes sont réalisées tous les trois ans auprès d'une nouvelle Génération de sortants du système éducatif.

Le dispositif est structuré en deux types d'opérations avec en alternance :

- Une enquête Génération panélisée (comportant un socle de 30000 à 60000 questionnaires) comprenant plusieurs interrogations.
 - o Une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif
 - o Des ré-interrogations cinq ou sept ans après la sortie (la Génération 1998 a été réinterrogée également dix ans après).
- Une enquête reproduisant sur une taille plus réduite (socle de 25000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la Génération panélisée. Cette enquête a vocation à actualiser les indicateurs standards de l'insertion mais n'a pas pour objectif d'analyser les cheminements longs puisqu'il n'y a pas de ré-interrogation.

Le calendrier des enquêtes Génération est représenté dans le schéma ci-dessous :



L'opportunité est demandée pour l'unique interrogation en 2016 de la Génération 2013.

Des post-enquêtes sont envisageables sur des thèmes et publics ciblés.

Lors de la constitution de la base de sondage, certaines sources administratives sont mobilisées (voir partie 13 base de sondage).

Dans une visée exploratoire, des appariements avec des sources administratives ont été réalisés ou sont envisagés :

- avec le Fichier Historique de Pôle Emploi dans une double finalité (en cours d'exploitation) : a) permettre de réaliser des études sur le recours au service public de l'emploi et évaluer ses effets sur les parcours des jeunes débutants, b) mesurer si, à terme, cette source administrative peut permettre de réduire la taille du questionnaire, d'enrichir les informations recueillies et d'améliorer la qualité de l'information en évitant les effets de mémoire et de reconstruction biographique.

- Avec les DADS de l'INSEE pour les mêmes objectifs mais dans le cadre de la description des périodes d'emploi.

10. Cible de l'enquête

Les unités enquêtées sont des individus sortis d'une formation initiale quelle qu'elle soit.

11. Champ de l'enquête

La « Génération 2013 » concerne les « primo sortants » de formation initiale en 2012-2013 (année scolaire), diplômés ou non. Les sortants de formation qui avaient déjà interrompu leurs études au moins un an avant l'année scolaire considérée sont hors champ. Tous les niveaux et domaines de formations sont concernés.

De façon plus précise, les critères d'éligibilité pour être dans le champ retenu, nommé ensuite « champ Céreq », sont les suivants :

- avoir été inscrit dans un établissement de formation en France (Métropolitaine + DOM) durant l'année scolaire 2012-2013 ;
- avoir quitté le système éducatif entre octobre 2012 et octobre 2013¹ ;
- ne pas avoir interrompu ses études durant une année ou plus avant l'année scolaire 2012-2013 (sauf pour raison de santé) ;
- ne pas avoir repris ses études pendant l'année qui a suivi l'entrée sur le marché du travail
- avoir 35 ans ou moins en 2013
- être localisé en France (Métropolitaine + DOM) au moment de l'enquête (ce qui exclut donc notamment les personnes résidant à l'étranger à la date d'enquête).

Quelques points particuliers concernent l'application de ces critères :

- Bien qu'il s'agisse de contrats de travail au même titre que les contrats de professionnalisation ou que les contrats de qualification, les contrats d'apprentissage sont considérés comme relevant de la formation initiale. Une personne repérée comme sortant de formation en 2012-2013 qui poursuit par un contrat d'apprentissage en 2013-2014 est donc considérée en poursuite d'études, donc hors champ. Ce n'est pas le cas s'il s'agit d'un contrat de professionnalisation.
- Une personne sortie d'un établissement de formation en 2012-2013 qui poursuit des cours par correspondance ou des cours du soir en 2013-2014 est considérée comme en poursuite d'études, donc hors champ, si elle n'a pas d'emploi en parallèle. Si elle a un emploi en parallèle, sa situation d'emploi prime.
- Une personne sortie d'un établissement de formation en 2012-2013 mais poursuivant ses études en 2013-2014 comme élève fonctionnaire n'est pas considérée comme étant en poursuite d'études ; elle est considérée en emploi.

12. Champ géographique de l'enquête

France Métropolitaine et départements d'outre-mer.

13. Bases de sondage, échantillonnage

Il n'existe pas de base nationale des sortants du système éducatif une année donnée. Le Céreq constitue donc sa propre base de sondage de jeunes présumés sortants du système éducatif.

Certaines bases de données centralisées sont mobilisées :

- les bases élèves académiques des rectorats (BEA),
- les fichiers Apogée des universités ainsi que la base SISE national,
- les données SIFA (pour les centres de formation des apprentis),
- une base de données sur les établissements du ministère de l'Agriculture.

¹ Pour certaines formations (école fonction publique, sport/animation, santé/social, et thèse) il y a une prolongation jusqu'à décembre 2013

Pour tous les autres établissements recensés dans la Base centrale des établissements (BCE), la collecte des bases d'élèves se fait directement auprès de chacun d'entre eux. La collecte se déroule entre janvier et avril 2015.

La précédente base de sondage (Génération 2010) était composée de 1 100 000 jeunes présumés sortants du système éducatif.

Le tirage de l'échantillon de l'enquête est prévu fin 2015 selon un plan de sondage à un seul degré, stratifié et équilibré, avec des probabilités inégales. Le nombre de questionnaires exploitables attendus dépendra notamment du nombre de demandes d'extensions de nos partenaires. Il sera vraisemblablement compris entre 15000 et 25000 répondants.

14. Mode de collecte

Il s'agit d'une enquête téléphonique avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur (CATI). L'enquête sera précédée d'une lettre-avis envoyée aux enquêtés pour les informer de la réalisation et des objectifs de l'enquête.

Parallèlement à la collecte par téléphone, une collecte multimode internet/téléphone pourrait être menée pour prolonger les expérimentations précédentes d'introduction du mode de collecte par internet (réalisées en 2013 et 2015). Si une telle expérimentation était décidée, elle serait réalisée sur un échantillon disjoint.

Des post-enquêtes pourront être réalisées par Internet sur la base des adresses électroniques demandées aux individus enquêtés ou par entretien (approche qualitative).

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête aura lieu en 2016 entre avril et juin (voire juillet).

16. Contraintes imposées à l'enquêté

Le temps de passation du questionnaire sera compris entre 15 et 25 minutes.

Le contenu du questionnaire sera proche de la version du questionnaire de l'enquête réalisée en 2010 auprès de la Génération 2007. Il n'est pas prévu de poser des questions sensibles aux enquêtés.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi...

Le Comité de Concertation des enquêtes Génération se réunit deux fois par an. Il est composé des représentants des principaux partenaires institutionnels du Céreq (Depp, Dares, Direction générale de l'enseignement scolaire -Dgesco, Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Dgesip, Délégation générale à l'emploi et de la formation professionnelle - Dgefp.), de la Direction Générale de l'administration et de la fonction publique (Dgafp), des partenaires sociaux (Medef, CFDT, CGT, FO, UNSA, ..), des représentants d'observatoires, d'organismes d'études et de recherche (Insee, Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Cnefop, ex Cnptfv), Institut de recherche en économie de l'éducation - Iredu, Observatoire régional de l'emploi, de la formation et des qualifications de Lorraine - Orefq, Centres associés au Céreq, ..).

Sur proposition du comité du label, le Céreq élargira ce comité de concertation aux associations d'étudiants et de familles, à l'Union Nationale des Missions Locales, aux représentants de la Politique de la Ville.

18. Exploitation et diffusion des résultats

L'exploitation des résultats sera principalement réalisée par le Céreq et son réseau de Centres Associés régionaux. Les résultats feront l'objet de publications dans les collections habituelles du Céreq (Bref, Notes Emploi Formation, Quand l'Ecole est finie, RELIEF) et sur le site Internet du Céreq (www.cereq.fr).

Les premières publications sont prévues à partir de début 2017, notamment un quatre pages de premiers résultats présentant les indicateurs standards de l'insertion professionnelle des jeunes (collection Bref du Céreq).

Les fichiers anonymisés d'enquête seront transmis au centre Maurice Halbwachs pour mise à disposition auprès de la communauté des chercheurs.

Les individus enquêtés seront informés, lors de la passation de l'enquête, sur les possibilités de se procurer les premiers résultats. La collecte des adresses électroniques ainsi que la mise en place d'une page Facebook dédiée à l'enquête (et relayée sur le compte twitter du Céreq) faciliteront la diffusion des premiers résultats auprès des individus interrogés.

Type de diffusion envisagée selon la codification (1)	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique (2) envisagé pour les résultats	Remarques
Données détaillées	mi-2017	France entière	Les Ministères de tutelle ainsi que les partenaires d'extension reçoivent les fichiers détaillés. La mise à disposition au CMH se fera à l'été 2019.
Chiffres clés	Début 2017	France entière	4 pages de premiers résultats dans la collection Bref du Céreq Au 2 ^e semestre 2017, plusieurs Bref thématiques (enseignement secondaire, supérieur, ...)
Synthèse	2 ^e semestre 2017	France entière	Ouvrage de synthèse dans la collection Quand l'Ecole est finie du Céreq
Communication	Début 2017	France entière	- Conférence de presse autour la publication des premiers résultats - Site internet et compte Facebook dédiés

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Cinq personnes composent de manière permanente l'Equipe ingénierie et gestion d'enquête (IGE). Cette équipe est chargée de toute la réalisation des enquêtes depuis la constitution de la base de sondage jusqu'à la mise à disposition des fichiers de détail et leur documentation.

Certaines phases de l'enquête sont confiées à des sociétés externes choisies selon la procédure officielle des marchés publics. Pour cette enquête, le coût externe est estimé à environ 500 000 euros HT (hors coût de constitution de la base de sondage). Pour la passation du questionnaire, les tâches suivantes sont sous-traitées :

- Développement du CATI
- Restructuration, Normalisation et Validation des adresses Postales
- Recherche de coordonnées téléphoniques
- Edition et envoi des lettres avis
- Collecte (passation des questionnaires par téléphone)
- Codification des libellés de professions et de secteurs d'activité.

Chacune de ces opérations est suivie et contrôlée par l'équipe IGE du Département des entrées et évolutions dans la vie active du Céreq. Une personne est également recrutée par le Céreq pour assurer le suivi qualité de la collecte lors de la passation des questionnaires chez le sous-traitant. Elle est présente sur le plateau des télé-enquêteurs tout au long de la phase de collecte.

A ces moyens humains et financiers dédiés à la réalisation des enquêtes s'ajoute la contribution des chercheurs et chargés d'études du Département des entrées et évolutions dans la vie active qui participent à la conception du questionnaire, contrôlent les résultats et assurent les travaux d'analyse.

Au total, le temps estimé pour la réalisation d'une enquête Génération est de cinq temps plein sur un an, comprenant à la fois le temps des personnes de l'équipe IGE et celui des chargés d'études du département.

Annexe 1 – Bilan d'exécution de l'enquête 2013 auprès de la Génération 2010 et des résultats produits.

Présentation générale

Dans le cadre de l'enquête 2013 auprès de la Génération 2010, le Céreq a interrogé entre avril et juillet 2013, 33 500 jeunes parmi les près de 700 000 sortants pour la première fois de formation initiale en 2010.

Cet échantillon se compose d'un échantillon national d'environ 20 000 jeunes sortis de tous niveaux de formation et de 13 500 individus supplémentaires interrogés dans le cadre d'extensions réalisées à la demande d'acteurs nationaux ou régionaux. Des extensions d'échantillon et/ou de questionnement ont ainsi été réalisées pour les organismes suivants : DGESIP, DGAFP, DREES, CGDD, Ministère de la Jeunesse et du Sport, Agefiph et 3 régions (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Paca).

Champ

La Génération 2010 concerne les « primo sortants » de formation initiale en 2009-2010 (année scolaire). Pour la définition précise du champ se reporter à la partie 11 de ce dossier.

Questionnaire

Cette enquête était la première interrogation trois ans après leur sortie du système éducatif, des sortants de formation initiale de l'année scolaire 2009-2010.

Le questionnaire commence par une partie filtre destinée à valider l'identification de l'individu et à vérifier les critères d'éligibilité : l'interlocuteur est-il le « bon individu » ? Fait-il partie du champ (champ Céreq, champ d'une extension ou hors champ) ?

Le questionnaire de base aborde ensuite successivement les thèmes suivants : le parcours scolaire, l'identification du plus haut diplôme, les diplômes obtenus après 2010, le calendrier mensuel d'activité sur les trois années suivant la sortie du système éducatif avec une description détaillée de l'ensemble des séquences, les caractéristiques individuelles et l'environnement familial.

A ce questionnaire de base s'ajoutent des modules de questionnement développés en interne (Céreq) pour répondre à des besoins de partenaires d'extension ou des besoins de recherche:

- Séjours à l'étranger
- Stages en cours d'études
- Professionnalisation dans l'enseignement supérieur (nouveau module)
- Expériences de travail en cours d'études
- Module handicap et problème de santé durable

Trois extensions à cette enquête comportent un élargissement du champ Céreq portant sur les sortants :

- des formations « Sport »
- des formations « Santé-social »
- des écoles de la fonction publique

Ces échantillons concernent des primo-sortants et des post-initiaux (ayant déjà arrêté plus d'un an leurs études auparavant). Ces extensions d'échantillon n'ont aucune incidence sur l'articulation du questionnement.

Le nombre de répondants à l'enquête 2013 auprès de la « Génération 2010 » est de 38 594 individus dont 33 547 questionnaires dans le champ Céreq et 5 047 questionnaires « hors champs ».

Plan de sondage et pondération

Tout comme pour les précédentes enquêtes « Génération », l'enquête 2013 auprès de la Génération 2010 s'appuie sur un échantillonnage aléatoire.

L'échantillon satisfait les contraintes suivantes :

- Permettre de réaliser un nombre minimum de questionnaires équilibrés par rapport aux formations de sortie
- Surreprésenter certains types de formations sur lesquelles le Céreq souhaite réaliser une analyse fine ou sur lesquels l'attrition lors des ré-interrogations est particulièrement élevée
- Permettre de satisfaire les besoins des partenaires d'extensions
- Permettre de disposer d'une réserve, utilisable de manière totale ou partielle si les taux de réponse observés en cours d'enquête se révèlent inférieurs aux prévisions.

Le tirage est stratifié par région de formation et équilibré par type et spécialité de formation. Il s'agit d'un tirage à probabilités inégales réalisé à l'aide de l'algorithme du « Cube » (Deville-Tillé, 2004) et de la macro-procédure Sas associée développée par l'Insee. A titre indicatif, l'ordre de grandeur de l'échantillon, réserve comprise, est de 300 000 individus. La réserve n'a pas été mobilisée.

Recherches téléphoniques

La procédure de recherche des coordonnées téléphonique est continuellement améliorée.

L'enquête s'effectuant par téléphone, la capacité à disposer de coordonnées téléphoniques fiables est essentielle. Dans 25% des cas, les coordonnées téléphoniques n'étaient pas disponibles dans les fichiers transmis par les établissements de formation. Les autres pouvaient avoir changé de numéro de téléphone, notamment en cas de déménagement au cours des trois années qui séparent la sortie de formation de la période d'enquête. Une phase d'enrichissement de l'échantillon en coordonnées téléphoniques a donc été réalisée en amont de la collecte.

Contacts avec les enquêtés – lettres-avis, numéro vert

Des lettres-avis ont été envoyées aux individus enquêtés de manière à les prévenir et à leur fournir un numéro vert permettant de communiquer de nouvelles coordonnées téléphoniques, fixer un rendez-vous ou signifier un refus de répondre à l'enquête.

Sur la lettre avis, une nouveauté a été intégrée sur les moyens pour les destinataires de mettre à jour leurs coordonnées téléphoniques ou refuser de répondre à l'enquête : un site internet de préfidélisation a été mis en place, avec la même finalité que le numéro vert (exceptée la réponse directe à l'enquête).

Un lien Internet dès la page d'accueil du site du Céreq et une page Facebook ont été créés pour rediriger les internautes sur des espaces réservés à l'enquête. Ces espaces présentaient en quelques lignes les enquêtes Génération et apportait des détails sur l'interrogation en cours.

Les enquêtes téléphoniques

La collecte de l'enquête s'est déroulée par téléphone d'avril à juillet 2013. L'interrogation des individus a été réalisée par téléphone, avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur (CATI). Cette opération a mobilisé jusqu'à 130 télé-enquêteurs durant quatre mois.

Les enquêtes ont été réalisées du lundi au samedi. En semaine, deux créneaux horaires ont été mis en place: en journée (9h-16h) et en soirée (16h-21h), du lundi au vendredi et le samedi, de 10h à 18h. L'ouverture du plateau d'enquête en journée confirme que cela permet de joindre des cibles peu joignables en soirée. Cela avait été constaté pour l'interrogation de 2007 auprès de la Génération 2004.

Deux types de terrain ont été mis en place. Un plateau de « pré-qualification » visant à obtenir un numéro d'appel unique et valide. Un plateau d'« enquête » pour la passation du questionnaire.

La part des téléphones portables et numéros spéciaux ne cesse d'augmenter au fil des années : 13% des numéros de téléphone des enquêtes réalisées pour l'enquête 2001 de la Génération 1998 ; 28% pour l'enquête 2004 de la Génération 2001 ; 40% pour l'enquête 2007 de la Génération 2004, 65% pour l'enquête 2010 de la Génération 2007 et 67% pour l'enquête 2013 de la Génération 2010.

Remarque : un bilan de l'enquête 2013 auprès de la Génération 2010 plus détaillé sur les différentes phases de l'enquête a été transmis au Comité du Label (session de janvier) lors de la présentation de l'enquête 2015 auprès de la Génération 2010 (2^e interrogation).

Résultats - Les publications de l'enquête 2013 de la Génération 2010

L'exploitation des résultats nationaux est principalement réalisée par le Céreq et son réseau de centres associés régionaux. Les partenaires d'extension peuvent également réaliser des publications sur le champ de leur extension. Les résultats font l'objet d'une première publication rapide à destination du grand public par le Céreq puis de travaux complémentaires, publiés dans les collections habituelles du Céreq (Bref, Notes Emploi Formation, RELIEF) et dans d'autres publications. Les fichiers d'exploitation - rendus anonymes- seront également transmis au centre Maurice Halbwachs.

Les dernières publications sur l'enquête Génération sont listées ci-dessous :

- Enquête 2013 auprès de la Génération 2010 - Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme Barret, Ryk, Volle, Bref, n° 319, 2014, 8 p.
- Sortants du supérieur : la hausse du niveau de formation n'empêche pas celle du chômage Boris Ménard Bref, n° 322, 2014, 4 p.
- Quand les bacheliers reprennent le chemin des diplômés Mora, Bref, n° 325, 2014, 4 p.
- Quand l'Ecole est finie (Qeef). Premiers pas dans la vie active Pascale Rouaud et Olivier Joseph (coordination) Céreq Ouvrages, 2014, 92 p
- Hors-série d'Alternatives économiques : Entrer dans la vie active, janvier 2015

Les retombées médiatiques et institutionnelles de ces publications ont été nombreuses. Ainsi le Bref de premiers résultats a été largement repris dans la presse quotidienne nationale et régionale avec notamment la Une du Monde mais également des reprises radio et télé. Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Benoit Hamon tout juste nommé, a cité cette étude dans son discours d'introduction. Plus récemment, la conférence de presse de l'ouvrage collectif du Deeva (Qeef 2014) s'est tenue en présence de son successeur Mme la ministre Najat Vallaud-Belkacem. Plusieurs demandes d'auditions ont été honorées, notamment celle de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) et de parlementaires dans le cadre du projet de loi de finances. Cela dénote un intérêt majeur du thème de l'insertion professionnelle des jeunes dans le débat public et institutionnel. Le dispositif des enquêtes Génération, est ainsi bien ancré dans l'offre de statistique publique, il forme ainsi un des piliers de l'offre de production statistique du Céreq.

Plusieurs études sont en cours de réalisation et seront très prochainement publiées :

- Bref et Nef (Notes Emploi Formation) sur l'enseignement secondaire
- Nef sur l'enseignement supérieur

Trois groupes d'exploitation de l'enquête 2013 auprès de la Génération 2010, composés de chercheurs du Céreq, de chercheurs associés ou de chargé d'études des tutelles ou des commanditaires d'extensions ont été constitués pour exploiter cette enquête dans un cadre de recherche en lien avec les orientations moyen-terme (OMT) du Céreq. Ces groupes démarrent leurs travaux en mars 2015.

Enquête CVTS-5 Formation Professionnelle Continue dans les Entreprises

1. Intitulé de l'enquête

Volet français de l'enquête européenne sur la Formation Professionnelle Continue dans les entreprises CVTS-5 'Continuing Vocational Training Survey 5th edition'.

2. Service producteur

Céreq
Centre d'études et de recherches sur les qualifications
10, Place de la Joliette
BP 21321
13 567 MARSEILLE cedex 02

Responsable Jean-François Mignot mignot@cereq.fr
Tel : 04.91.13.24.60

Les partenaires du Céreq pour la réalisation de CVTS-5 sont Eurostat, la Dares et l'INSEE.

3. Service réalisant la collecte

Le Céreq organise et supervise la collecte réalisée par un prestataire sélectionné après appel d'offre.

4. Historique de l'enquête

Il s'agit de la cinquième édition de l'enquête coordonnée par Eurostat, elle portera sur l'année 2015 et sera réalisée en 2016.

La première enquête CVTS sur la formation professionnelle continue en entreprise menée au niveau européen sous une forme coordonnée couvrait les 12 Etats Membres de l'UE pour l'année de référence 1993. La deuxième enquête avait pour année de référence 1999 et a été menée dans 24 États membres de l'UE (UE-27 moins Chypre, Malte et la Slovaquie) ainsi qu'en Norvège. La troisième enquête se référait à l'année 2005 pour les 27 États membres de l'UE ainsi que la Norvège. La quatrième enquête, qui a pour année de référence 2010, concerne les 27 pays membres de l'Union européenne ainsi que la Croatie.

L'enquête CVTS fait l'objet d'un règlement européen (Règlement (CE) No 1552/2005 du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relatif aux statistiques sur la formation professionnelle en entreprise), qui impose aux Etats la collecte des données tous les 5 ans.

Comme pour les précédentes éditions, le volet français de CVTS-5, outre les questions européennes, associera quelques questions françaises complémentaires.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Les données françaises ont été collectées et transmises dans les délais impartis par Eurostat. Elles ont été publiées dans des tableaux d'indicateurs sur le site Internet d'Eurostat. L'examen des rapports qualité des différents pays par le Cedefop témoigne de la bonne qualité des données françaises.

Les exploitations des données comparatives en Europe ont donné lieu aux publications suivantes :

- Renaud Descamps, Jean-François Mignot, Jean-Claude Sigot (2015), "Financing lifelong learning – firm contributions to lifelong learning", in Analysis of the Continuing Vocational Training and Adult Education Surveys, Cedefop

- Jean-François Mignot (2013), "Formation continue des salariés en Europe: les écarts entre pays se réduisent encore", Bref, n°312, Céreq

L'exploitation des résultats français mêlant les variables européennes et françaises a permis de dresser un état des lieux sur les pratiques de formation des entreprises à l'aube de la réforme de 2014 et a contribué aux débats sur le système de formation professionnelle continue.

- Isabelle Marion-Vernoux (2013), "Variété des politiques de formation continue dans les petites entreprises", Bref, n°310, Céreq
- Jean-Claude Sigot, Josiane Vero (2014), "Politique d'entreprise et sécurisation des parcours : un lien à explorer", Bref, n°318, Céreq
- Delphine Béraud (2015), "Les effets de la formation : une préoccupation grandissante pour les entreprises", Bref, n°330, Céreq
- Marion Lambert, Isabelle Marion-Vernoux (coord.) (2014), Quand la formation continue, Repères sur les pratiques de formation des employeurs et des salariés. Etat des lieux à l'aube de la réforme de 2014, Céreq

En outre, un groupe d'exploitation a été constitué, regroupant des chercheurs du Céreq, de la Dares, du CEE et des universités de Paris 1, Lille 1, Rennes 1 et Westminster. Parmi les thèmes abordés, la formation professionnelle continue comme outil principal de la sécurisation des parcours professionnels, ou encore l'impact de la récession économique sur l'investissement des entreprises dans la formation professionnelle continue. Ces contributions donneront lieu à des publications.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Le principal objectif du volet européen est de fournir à Eurostat -en conformité avec le règlement européen- des indicateurs comparables en Europe et dans le temps sur le financement de la formation continue par les entreprises et les politiques de formation de celles-ci. Ainsi le questionnaire se décline en 8 grandes thématiques :

- données structurelles de l'entreprise
- politique et stratégie de gestion de la main d'œuvre et de formation continue
- modalités de formation (cours et stages, formation en situation de travail, rotation sur poste, etc.)
- données quantitatives sur la formation (stagiaires, heures, organismes dispensateurs)
- données financières
- évaluation des formations (qualité, impact, difficultés)
- raisons pour lesquelles l'entreprise n'a pas dispensé de formation professionnelle continue
- contribution de l'entreprise à la formation professionnelle initiale

La partie française du questionnaire de CVTS4 a contribué à l'évaluation des lois sur la formation professionnelle de 2004 et 2009. Elle sera reconduite et aménagée pour poursuivre cette évaluation et donner de nouveaux éléments pour appréhender la mise en place de la réforme de mars 2014.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

Outre EUROSTAT pour la partie européenne, les utilisateurs potentiels des résultats sont nombreux. Pour la partie française, les partenaires institutionnels en lien avec la formation professionnelle continue (Ministère du Travail, DGEFP, DARES, CEREP), les partenaires sociaux, les organisations professionnelles de branche, les universités et les chercheurs sont des utilisateurs potentiels des résultats dans la continuité des précédentes éditions de l'enquête et du suivi des différents accords et lois sur la formation professionnelle.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

Cette enquête est la seule source qui fournisse des données statistiques et des indicateurs comparables au niveau européen sur la formation professionnelle continue dans les entreprises. Elle met en rapport la formation avec la politique de l'entreprise en matière de gestion des compétences et fournit les indicateurs nécessaires à l'évaluation de la loi sur la formation tout au long de la vie. Dans le contexte français, CVTS5 sera une source indispensable pour retracer quantitativement le recours à la formation par les entreprises, notamment au titre de la première année de mise en application de la Réforme sur la formation professionnelle. Avec la suppression de la source fiscale « 2483 » à partir de l'année 2015, l'enquête CVTS est une source centrale sur la formation professionnelle continue financée par les entreprises en France.

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête CVTS prend place dans l'ensemble des statistiques relatives à l'éducation telles qu'elles sont décrites dans le règlement (CE N°452/2008) du parlement européen et du conseil du 23 avril 2008 relatif à la production et au développement de statistiques sur l'éducation et la formation tout au long de la vie. La stratégie européenne poursuit depuis CVTS4 l'objectif visant à réviser trois principales enquêtes : AES (Adult Education Survey), LFS (Labour Force Survey) et CVTS. Ceci afin d'assurer leur cohérence : AES donne des informations sur la participation des individus aux activités d'éducation et de formation tous les 5 ans ; LFS fournit des évolutions annuelles pour une série limitée d'indicateurs ; et CVTS complète AES tous les 5 ans en éclairant les stratégies des entreprises pour le développement des qualifications des salariés.

L'opportunité est demandée pour le seul volet français de l'enquête auprès des entreprises.

10. Cible de l'enquête

Les unités enquêtées sont les entreprises de 10 personnes et plus. La définition d'entreprise retenue dans le cadre de CVTS se réfère au règlement (CEE N°696/93) du Conseil du 15 mars 1993 relatif aux unités statistiques d'observation et d'analyse du système productif.

Dans la continuité des précédentes éditions, la taille de l'échantillon devrait être d'un peu plus de 8500 entreprises, ce qui conduirait à environ 5000 entreprises répondantes.

11. Champ de l'enquête

Le volet français de CVTS s'appuie sur le règlement CE No 1153/2014 du Parlement européen et du Conseil du 29 octobre 2014 relatif aux exigences en matière d'échantillonnage, de précision et de qualité. Les secteurs d'activité couverts se réfèrent donc désormais à la Nace rev.2 en 20 catégories [B,C10-C12, C13-C15, C17-C18, C19-C23, C24-C25, C26-C28 et C33, C29-C30, C16+C31-32, D-E, F, G(45), G(46), G(47), H, I, J, K(64,65), K(66), L+M+N+R+S]. Sont interrogées les entreprises de dix salariés et plus.

12. Champ géographique de l'enquête

Le volet français de l'enquête pour lequel l'opportunité est demandée couvre la France métropolitaine, les comparaisons européennes seront possibles grâce à la coordination d'Eurostat et aux enquêtes réalisées dans les autres pays avec le même questionnaire.

13. Bases de sondage, échantillonnage

Dans la continuité de CVTS4, les entreprises du secteur privé seront tirées dans le répertoire SIRUS de l'INSEE. Le tirage de l'échantillon sera réalisé par l'INSEE. Conformément au règlement européen, l'échantillon sera stratifié en 20 catégories Nace (cf. rubrique précédente) et en 6 classes de taille comme il est demandé aux pays membres de plus de 50 millions d'habitants. Les classes de taille se répartissent de la façon suivante : 10 à 19 personnes, 20 à 49 personnes, 50 à 249 personnes, 250 à 499 personnes, 500 à 999 personnes, 1000 personnes et plus. Une étude de faisabilité de construction

d'un panel à partir de CVTS 4 sera engagée avec l'INSEE. Ce panel permettrait de rendre compte des évolutions des dépenses des entreprises en formation professionnelle continue, dans le contexte marqué par la réforme et la suppression de la source fiscale « 2483 ».

14. Mode de collecte

Dans la continuité de CVTS4, après une phase de recherche du bon interlocuteur au sein des entreprises et de préparation de l'interrogation par l'envoi préalable du questionnaire, les entreprises seront interrogées par téléphone avec un support CATI.

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

Les entreprises seront interrogées entre septembre et décembre 2016.

16. Contraintes imposées à l'enquêté

Les principales contraintes imposées à l'enquêté sont celles imposées par les règlements européens et les règles d'Eurostat. Ainsi la réduction de la charge statistique des entreprises et la complémentarité des 3 enquêtes AES, LFS et CVTS ont été affichées comme des principes de la stratégie de l'Europe pour les statistiques sur la formation tout au long de la vie pour les nouvelles éditions des enquêtes. Dans ce cadre, certaines variables continues ont été remplacées par des variables discrètes afin, d'une part, de minimiser la non-réponse potentielle aux questions « principales » (core) et « clés » (key), et d'autre part, de réduire le temps passé par les entreprises à répondre à l'enquête.

Compte tenu des allègements européens du questionnaire CVTS5 sur des variables qui nécessitent parfois des recherches supplémentaires de la part de l'interlocuteur, le temps moyen d'interrogation pour CVTS5 devrait être moins important que pour CVTS4 (35 minutes environ).

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

A l'échelon européen, un groupe de travail (Task-Force) composé de représentants des Etats-membres participant à l'enquête et coordonné par EUROSTAT conduit le projet dans sa phase d'élaboration. Le Céreq participe aux différentes réunions et consulte régulièrement les autres partenaires institutionnels français sur les propositions d'EUROSTAT.

Pour le volet français, un comité de pilotage a été constitué. Il regroupera le Céreq, la DARES, l'INSEE, la DGEFP, la DEPP, le CNEFOP, le CNEFP, et des directeurs de ressources humaines. Les partenaires sociaux seront également consultés.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Comme pour CVTS4, le Céreq assurera la coordination de l'exploitation des données françaises et leur publication. Le retour d'information à l'unité enquêtée passera par l'envoi à toutes les entreprises répondantes de la première publication Bref (4 pages).

Les indicateurs agrégés européens seront diffusés par EUROSTAT.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La phase de conception, préparation, coordination avec Eurostat et traitement sollicitera 2 chargés d'études du Céreq avec le soutien de la Dares. La division Sondage de l'Insee sera aussi mobilisée pour les phases de tirage de l'échantillon et de pondération.

La collecte des données (réalisée par voie téléphonique et éventuellement par courrier) sera effectuée par un ou plusieurs prestataires choisis par appel d'offres. Compte tenu des coûts relatifs à la précédente édition, les coûts externes de la collecte sont estimés à environ 365 k €.

Les études et premières publications seront réalisées et coordonnées par les chargés d'études du Département Formation et Certification du Céreq.